

## La gestion de VOS DECHETS à Entremont-le-Vieux

### Le COMPOSTAGE

Réduisez  
vos déchets,  
compostez !



La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse vous propose des composteurs individuels à tarif préférentiel (20€).

La recette est simple : un savoureux mélange de déchets de cuisine et de jardin sublimé par une poignée de bactéries, insectes et vers de terre qui viendront naturellement travailler pour vous. Quelques mois plus tard, vous n'aurez plus qu'à récolter le fruit de votre patience : un compost riche en éléments nutritifs parfait pour votre jardin ou vos plantes d'intérieur.

Vous habitez en appartement ? La CCCC propose également des lombricomposteurs, au même tarif, ou vous accompagne dans votre projet de site de compostage partagé.

Contact : service déchets au 04.76.66.65.24 ou à [p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr)



### Le TRI SELECTIF

Plusieurs points tri à votre disposition :

→ Epernay : face à l'immeuble de l'OPAC et parking du camping, route de la Grenery, station et col du Granier (verre uniquement), Le Désert : parking du foyer de ski de fond



## Les DECHETERIES

Vous avez accès aux 2 déchèteries du territoire :

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	-	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Jeudi	10h-13h / 14h-18h	-
Vendredi	14h-18h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-



**Attention :** tous les flux ne sont pas acceptés sur chacun des sites

## Les ORDURES MENAGERES

### ➤ Jours de collecte :

- ✓ tous les **MERCREDIS**
- ✓ tous les **JEUDIS** pour Les Rigauds, Les Combes, Les Perrets (côté Outheran), Les Derbetemps, Les Teppaz

### ➤ Bacs de regroupement

Dans un souci d'optimisation des tournées et de maîtrise des coûts du service, en accord avec la Mairie, la collecte ordures ménagères sera progressivement réalisée par le biais de bacs de regroupement uniquement, répartis sur l'ensemble de la commune. Au besoin, de nouveaux conteneurs seront installés et certains bacs existants seront déplacés.

Les riverains concernés par ces modifications seront informés par courrier au fur et à mesure de la mise en place des nouvelles modalités de collecte qui devraient être effectives d'ici la fin de l'année 2019.